

compte-rendu de la réunion du bureau directeur du 21 septembre 2020 en visio-conférence

Présents : M^{mes} Monique Ansquer, Marie-José Gaudefroy & Nathalie Lassalle
MM. Jean-Marie Lassalle, Robert Nicolas & Georges Potard
Invités : MM. Jean-Philippe Mennesson & Christian Pastor
Excusé : M. Robert Lafond

La séance débute à 18h00.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE

> La ligue a reçu le devis de la MDH relatif à l'utilisation du gymnase 1 pour la tenue de notre prochaine assemblée générale électorale du 24 octobre prochain. Compte tenu des différents coûts d'adaptation de la salle (couverture du sol, équipements divers, mise en place de 250 chaises afin d'assurer les mesures de distanciation, cocktail de fin...), la facture s'annonce salée à près de 12 000 euros. Le président discute ce devis avec les autorités de la MDH dans l'objectif de le réduire de moitié. Le cocktail de fin semble devoir disparaître compte tenu des mesures de sécurité sanitaires.

MUTATIONS

> Nous avons enregistré quelques demandes relatives à des dossiers de mutation, contestation de mutation non voulue (ASHB Les Mureaux), demande de gratuité non cochée à l'émission du dossier (HBC Noisiel), etc. Marie-José Gaudefroy assure le traitement de ces dossiers.

RÉCLAMATIONS & LITIGES

> La ligue est saisie d'une contestation de décision de la commission d'organisation des compétitions du comité de la Seine-Saint-Denis par le club de Noisy-le-Grand, le dossier est communiqué à la commission régionale des litiges compétente pour les dossiers du comité 93.

FORMATION

> Pour encadrer la formation ANIMER concernant le comité de la Seine-et-Marne, celui-ci propose un nouvel agent pour y procéder. Monique Ansquer verra avec la présidente Anne-Sophie Pernon afin de régler cette question, en lien avec Anne-Laure Bellier, notre CTS.

ANS

> Dans le cadre du suivi des subventions ANS liées à l'emploi, au titre des orientations 2020 de l'ANS, les délégués territoriaux de l'ANS assurent le contrôle de réalité des actions financées par échantillon ciblé. La Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Île-de-France nous informe que notre structure est susceptible d'être contactée par un conseiller de la DRJSCS dans le cadre du suivi des emplois de notre discipline.

NOUVEAU CLUB

> Alyou Mané, président du Handball Club de Villeneuve-la-Garenne, nouveau club de handball au sein du 92, nous demande de lui livrer les documents nécessaires pour son affiliation, et les accès à l'adresse standardisée et à Gesthand. Nous sont confiés en pièces jointes la parution au JO, le procès verbal, le récépissé et les statuts. Nathalie Lassalle est chargée d'accompagner cette nouvelle structure dans ses démarches.

COVID

> On rappelle que, dans le cadre des nouvelles mesures relatives à l'influence du COVID-19 sur le déroulement des compétitions, une adresse mail spécifique COVID (5800000.covid.medical@ffhandball.net) permettra de recevoir les demandes des clubs qui ont un ou plusieurs cas COVID dans une équipe, afin de prendre ou non des décisions de report de match par la COC et le Médecin de ligue, seuls compétents en la matière. Myriam Bertolotti gèrera cette

adresse électronique et orientera immédiatement tous les messages reçus vers la COC régionale, ou la COC du département concerné, et vers le médecin régional. Une visio-conférence est prévue demain mardi au niveau national afin de mettre à jour la situation sur ce dossier très stratégique. Une visioconférence avec les comités suivra le lendemain.



Georges Potard
Président